

RETENTION DE LA POPULATION ET DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL : LES PAYSANS BAMILEKE DE L'OUEST DU CAMEROUN*

Patrick GUBRY
Demographe de l'ORSTOM
Centre Français sur la Population et le Développement, Paris.

RESUME

A l'occasion d'une enquête démographique menée dans une zone bien peuplée des hauts-plateaux de l'ouest du Cameroun, sujette depuis longtemps à l'émigration, on a demandé aux chefs de ménage leur opinion sur les mesures à prendre pour diminuer l'exode rural. Les dix actions les plus fréquemment sollicitées concernent : les emplois, les infrastructures scolaires, la réduction des impôts, l'accès à la terre, le développement des loisirs, le développement agricole, la sensibilisation de la population, l'aide financière, la fin de "l'oppression" et "l'amélioration" du village. De manière générale, le développement de cette région est souhaité "sur place", dans la montagne elle-même, ce qui implique surtout le développement des activités non-agricoles.

MOTS - CLES *Population Migration interne, exode rural, politique migratoire, développement rural, Cameroun*

SUMMARY

On the occasion of a demographic survey conducted in a densely populated area of the highlands of the western province of Cameroon, subject to rural emigration for a long time, house hold heads were asked which measures they thought should be taken to decrease rural-urban migration. The ten actions most frequently mentioned concerned: employment, school installations, tax reduction, land property, spare-time activities, agricultural development, publicity campaign, financial aid, the end of "oppression" and the "improvement" of the village. Generally speaking, the development of this region is desired "on the spot," in the mountains. This means development of non-agricultural activities.

KEY - WORDS *Population, internal migration, rural exodus, migration policy, rural development, Cameroun*

INTRODUCTION¹

La lutte contre l'exode rural et ses conséquences est une des priorités les plus constamment affichées en matière de politique démographique par le gouvernement camerounais, à l'instar de nombreux autres pays africains. Le phénomène de peuplement des villes au détriment des campagnes apparaît comme un processus largement inéluctable, que peu de gouvernements au monde ont jusqu'à présent tenté d'arrêter. Ce

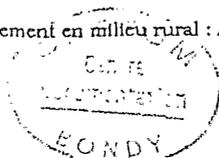
n'est d'ailleurs pas la nature du phénomène en lui-même qui le rend "néfaste," mais bien son amplitude et sa rapidité, qui sont telles que ses conséquences sont difficiles à maîtriser, surtout au niveau des grandes villes.

Les études réalisées dans ce domaine font cependant ressortir la possibilité de deux types de politiques, tout à fait complémentaires, pour limiter les conséquences de l'exode rural : les politiques

* La présente communication s'inscrit dans le cadre de l'opération de recherche du CRED n° 05 11 02 01 01. Elle a fait l'objet d'une communication spontanée au XXIème Congrès International de la Population (UIESP) O New-Delhi (20-27 septembre 1989).

1- Cette étude fait suite à une première publication portant sur la province de l'Extrême-Nord, à laquelle elle emprunte la présentation méthodologique:
GUBRY (Patrick)- 1988 - Rétention de la population et développement en milieu rural : A l'écoute des paysans mafa des monts Mandara (Cameroun). Paris : CEPED, 24 p.

11 JAN. 1991 PB 1574



de rétention de la population en milieu rural, destinées à freiner l'émigration et les politiques de "canalisation" des courants migratoires en direction des pôles secondaires. Les premières sont liées au développement rural, sans que l'on puisse pour autant mesurer l'effet précis de telle ou telle mesure sur la migration ; les secondes sont liées au développement des centres urbains secondaires et à l'aménagement du territoire.

Au Cameroun, les problèmes rattachés à l'exode rural sont d'une acuité particulière pour deux raisons opposées. La première de ces raisons est que le phénomène vient seulement de se déclencher dans certaines régions parmi les plus peuplées et qu'il est donc susceptible de prendre envergure dans un proche avenir, hypothéquant gravement les politiques de développement². La seconde raison est, qu'à

l'opposé, des régions très densément peuplées dans le passé, relativement proches des grands centres urbains, sont actuellement déjà largement dépeuplées par l'émigration, avec toutes les conséquences de cette situation, aussi bien sur le milieu de départ que sur les zones d'arrivée.

Les hauts plateaux de l'ouest du Cameroun entrent dans cette seconde catégorie de régions. Zone montagneuse, densément peuplée, elle est depuis longtemps sujette à un exode rural intense. A l'intérieur de cette région, le département du Ndé est le département du Cameroun dont les originaires résident actuellement le plus à l'extérieur. Une partie de cette zone a donc été incluse dans l'échantillon de l'Enquête sur la Pression Démographique et l'exode rural (EPD) menée dans le cadre du Centre de Recherches Economiques et Démographiques (CRED).

I - PRESENTATION METHODOLOGIQUE

1) L'ENQUETE SUR LA PRESSION DEMOGRAPHIQUE DANS LE NORD ET L'OUEST DU CAMEROUN

L'Enquête sur la Pression Démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun (EPD) est une enquête démographique à passages répétés, à deux passages à intervalle annuel, menée sur le terrain en 1982 et 1983 sur un échantillon d'environ 38 000 personnes. Deux régions d'enquête ont été choisies : le département du Mayo-Tsanaga (monts Mandara, province de l'Extrême-Nord) et le département du Ndé (pays bamiléké, province de l'Ouest). La raison de ce choix a surtout été la forte pression démographique qui règne dans chacune de ces régions avec un comportement migratoire très différent : émigration encore ballutante dans la première, exode rural très ancien et dépeuplement avancé dans la seconde. Nous nous intéressons, ici, à la seconde des deux

régions.

L'EPD est une enquête à objectifs multiples. Les plus importants d'entre eux concernent l'analyse du phénomène de l'exode rural et de ses causes, afin de formuler des propositions à l'intention des pouvoirs publics pour une politique destinée à freiner le phénomène.

Trois types principaux de questionnaires ont été mis en oeuvre : le questionnaire-ménage, le questionnaire-descendants et le questionnaire socio-économique. Le premier est destiné à faire le recensement des membres de chaque ménage et de son évolution au cours de la période d'enquête ; le second, destiné aux pères, relève des caractéristiques de leurs enfants émigrés, le troisième est administré à un sous-échantillon au 1/10^e des chefs de ménage et est destiné à évaluer les activités

2 BARBIER (Jean-Claude), COURADE (Georges), GUBRY (Patrick) 1978 - L'exode rural au Cameroun. Yaoundé : ONAREST, 113 p. multig. (Travaux et Documents de l'ISH, n° 11).

économiques, le budget et le niveau de vie de la population. Il se termine par une "question ouverte," que nous analysons ici³.

2/ LA REGION D'ENQUETE DE L'OUEST

A l'intérieur du département du Ndé, on a cherché à constituer une zone rurale contiguë, à population homogène, d'environ 20 000 habitants, pour avoir des chiffres significatifs. On a ainsi retenu les chefferies de Bakong, de Balengou et de Bazou (arrondissement de Bazou), ainsi que les chefferies de Bamena et de Batchingou (arrondissement de Bangangté) (cf. carte).

La zone ainsi délimitée s'étend sur une superficie approximative de 247 km² entre 4°99 et 5°12 environ de latitude N, 10°22 et 10°31 de longitude E, sur le versant méridional du plateau bamiléké dominant la vallée du Nkam. L'altitude varie entre 960 m au sud de Bazou et 1924 m au nord de Batchingou.

Le climat est de type soudano-guinéen d'altitude, avec une moyenne d'environ 1700 mm de pluie sur 7 mois (mars à octobre). Les roches sont formées de granites, d'embréchites et de basaltes. On trouve par ailleurs des sols ferrallitiques rouges dérivés des roches basaltiques ou des roches



Nouv. Réf.: Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum. (Paris), vol. XVIII, n° 1, 1981-82, pp. 107-147.

Sur la méthodologie de l'EPD, cf.:

GUBRY (Patrick), NGWE (Emmanuel) - 1982 - L'observation des mouvements migratoires à travers deux enquêtes démographiques à passages répétés au Cameroun : présentation méthodologique et élaboration des questionnaires. Communication au deuxième stage de perfectionnement pour démographes africains francophones (IFORD, GDA, UIESP), Bordeaux (8 novembre-3 décembre 1982), 47p. multig.

GUBRY (Patrick), LAMLENN BONGSUIRU (Samson), NGWE (Emmanuel), TCHÉGHO (Jean-Marie) - 1985 - Le questionnaire-descendants : une méthode d'approche de l'exode rural dans les zones de départ. In Migrations internes. Collecte des données et méthodes d'analyse. Chaire Quételet 83 (Département de Démographie de l'Université Catholique de Louvain (6-9 septembre 1983).

Louvain : Université Catholique, 460 p., pp. 391-407.

Nouv. réf.: Revue Science et Technique, Sér. Sci. Hum. / Science and Technology Review, Soc. Sci. Ser.

(Yaoundé), vol. III, n° 1-2,

1985, pp. 129-143.

Autres références sur l'EPD:

NGWE (Emmanuel) - 1988 - Marginalisation socio-économique : facteur endogène de l'émigration rurale ? Le cas de l'Ouest et de l'Extrême-Nord du Cameroun. Communication aux Journées Démographiques de l'ORSTOM 1988 : Migration, changements sociaux et développement, Paris (20-22 septembre 1988), 16 p.

ALIOM ABDOULAYE - 1989 - L'émigration dans les monts Mandara. Motivations et destinations.

Mémoire du Diplôme d'Etudes Démographiques. Yaoundé : IFORD, 120p. + annexes.

métamorphiques et des sols de pentes rajeunies. Ces sols sont profondément modifiés par les apports organiques de l'agriculture intensive, mais de manière générale la fertilité des sols dans la zone d'enquête est bien inférieure à ce qu'elle est dans la partie occidentale du pays bamiléké.

Le caractère intensif de l'agriculture, lié aux densités démographiques élevées fait partie des caractéristiques les plus remarquables de la zone. Le paysage est entièrement humanisé sous la forme d'un bocage caractéristique. Les cultures vivrières sont très variées : maïs, taro, macabo et autres tubercules, banane plantain ... Le café, arabica et robusta, est la culture commerciale la plus répandue.

Les Bamiléké, population la plus nombreuse du Cameroun, constituent un peuplement homogène dans la région. La densité est de 72 habitants au km² pour l'ensemble de la zone d'enquête, contre 20 pour le Cameroun à la même époque

3/ LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire socio-économique (imprimé n° 4 de L'EPD) a été posé lors du second passage de l'EPD en avril 1983. Il constitue un volet budget-consommation comportant sept types de questions, d'une part sur les activités économiques exercées et les revenus correspondants dans les domaines suivants : agriculture, élevage, artisanat, autres activités, apports extérieurs, d'autre part sur l'utilisation des revenus. Il se termine par une "appréciation générale" relative aux mesures à prendre pour juguler l'exode rural.

Ce questionnaire a été posé à un échantillon au 1/10^e des chefs de ménage. Le tirage de l'échantillon a été systématique : ont été interrogés les chefs de ménage habitant dans les structures⁵, dont le numéro se termine par le chiffre 2 dans la zone d'enquête O1, par le chiffre 3 dans la Z.E. O2, etc. Ceci pour les 32 Z.E. de la région Ouest. Celles-ci

étant par ailleurs géographiquement contiguës pour des numéros qui se suivent, on obtient ainsi un "balayage" approprié de l'ensemble de la région d'enquête. 342 chefs de ménage ont été interrogés de la sorte dans la région Ouest.

La plupart des questions sont "fermées" ou "semi-fermées". Sont cependant "ouvertes" les questions portant sur la commercialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage et surtout l'appréciation générale. Est-il besoin de souligner que cette approche est totalement nouvelle dans ce milieu où l'enquête d'opinion était restée jusque là inconnue...

L'appréciation générale a été formulée de la manière suivante sur le questionnaire: "Comme vous le savez, beaucoup de jeunes continuent à quitter le village pour aller vivre à l'extérieur. A votre avis, que pourraient faire les autorités pour inciter les jeunes à rester en plus grand nombre? (Enumérez les différentes actions proposées)."

Dans le manuel des enquêteurs, la question a été explicitée sous une forme un peu différente:

"Question 7.

Cette question vise à recueillir l'opinion générale du chef de ménage sur les actions des Pouvoirs Publics visant à freiner l'exode rural. Demandez : "A votre avis, que pourraient faire les autorités pour inciter les jeunes à rester en plus grand nombre dans votre village ?" Inscrivez littéralement la réponse du chef de ménage."

On remarquera qu'aucune allusion n'a été faite quant à un éventuel départ pour la ville, car l'émigration peut aussi se faire à destination du milieu rural, ce qui a les mêmes conséquences que l'exode rural proprement dit pour le milieu de départ. En l'occurrence, il s'agira ici fréquemment d'une émigration en direction des régions rurales périphériques, moins densément peuplées et souvent très fertiles (Moungo, Noun, Nkam, Mbam).

Cette question est destinée à être

4- De très nombreuses études ont porté sur les Bamiléké et sur la province de l'Ouest en général. Signalons que la base de données bibliographiques POPCAM, portant sur la population et le développement du Cameroun, compte en juillet 1989 110 références sur l'exode rural, 22 références sur les problèmes de développement de la province de l'Ouest et 110 références également sur les Bamiléké. Relevons seulement ici deux ouvrages de synthèse : DONGMO (Jean-Louis) - 1981 - Le dynamisme bamiléké. Thèse de doctorat d'Etat de géographie, Université de Paris X (1978). Yaoundé : CEPER. Centre de Production pour l'Enseignement et la Recherche, 2 vol., 424p., 293 p. CHAMPAUD (Jacques) - 1983 - Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest. Thèse de doctorat d'Etat de géographie, Université de Bordeaux III (1980). Paris : ORSTOM, 508 p. (Collection Mémoires, n° 98).

5- Le terme de structure a été défini par le Recensement Général du Cameroun de 1976. Il s'agit ici généralement de l'ensemble résidentiel connu sous le nom de concession, qui ne comporte le plus souvent qu'un seul ménage en milieu rural selon les définitions du recensement.

exploitée par l'informatique avec l'ensemble du questionnaire. Dans ce but, une grille de chiffrage prévoyant 6 actions simultanées a été élaborée et un dépouillement préliminaire par sondage a permis de définir 64 réponses classées en 7 catégories pour le manuel de codification. Il serait cependant dommage de se contenter d'une vue réductrice dans un domaine où chacune des opinions exprimées peut aider à éclairer l'ensemble... Nous avons donc opté ici pour une nouvelle exploitation manuelle plus détaillée de cette question, qui donne un exemple d'analyse qualitative, souvent négligée en démographie.

4/ LES CHEFS DE MENAGE INTERROGES

Sur les 342 chefs de ménage interrogés, 234 (68%) sont des hommes et 108 (32%) des femmes. Celles-ci occupent donc ici une place beaucoup plus importante que dans la plupart des autres milieux ruraux, par suite de l'émigration masculine. Cette situation ne peut manquer d'avoir des conséquences sur la

condition féminine elle-même, peut-être dans le sens de d'une autonomie accrue de la femme, mais cette hypothèse demande à être vérifiée et sans doute nuancée.

Les chefs de ménage étant par définition des adultes, il a paru intéressant de distinguer selon l'âge entre les vieux et les jeunes, une limite commode étant 50 ans. 54% des hommes chefs de ménage ont 50 ans ou plus contre 61 % des femmes. Celles-ci ne deviennent chefs de ménage qu'une fois veuves et âgées, les jeunes veuves se remariant très rapidement. La proportion d'hommes âgés est cependant importante par suite de l'émigration massive des hommes jeunes.

Au total, 55% des membres de notre échantillon sont donc des personnes relativement âgées. Il peut donc y avoir un biais dans les opinions émises par cette catégorie de la population pour notre propos, puisque la majorité des candidats à l'émigration se recrute dans des groupes d'âges plus jeunes.

II. LES ACTIONS PROPOSEES

Les actions proposées aux Pouvoirs publics pour freiner le départ des jeunes sont extrêmement variées. Nous avons essayé de

les classer en grandes catégories. Celles-ci sont finalement au nombre de 21.

Tableau 1: Actions proposées aux Pouvoirs Publics selon le sexe et l'âge des chefs de ménage.

ACTION	M		F		TOTAL
	-50	50&+	-50	50 &+	
Emplois	64	66	23	32	185
Infrastructures scolaires	32	40	11	18	101
Réduction des impôts	21	28	5	8	62
Accès à la terre	20	19	6	5	50
Développement des loisirs	19	10	5	4	38
Développement agricole	10	14	2	6	32
Campagne de sensibilisation	11	10	3	4	28
Mesures financières	12	7	1	6	26
Fin de "l'oppression"	12	8	6	-	26
"Amélioration" du village	11	8	4	3	26
Infrastructures sanitaires	9	7	4	4	24
Infrastructures de transport	9	6	1	3	19
Aménagements hydrauliques	4	1	-	5	10
Soutien au mariage	2	3	3	2	10
Electrification	5	1	1	1	8
Mesures autoritaires	1	5	1	-	7
Création d'un marché	-	-	-	5	5
Création d'associations	3	-	-	-	3
Divers	-	1	-	2	3
Ne veut rien dire	-	2	-	-	2
Ne sait pas	9	14	3	13	39
TOTAL	254	250	79	121	704

Il peut bien sûr y avoir plusieurs réponses par chef de ménage : en moyenne 2, 1 propositions ont été faites par personne. Des différences apparaissent selon le sexe et selon l'âge des personnes interrogées.

Les femmes ont donné, en moyenne, moins de réponses que les hommes. Elles sont plus réservées et s'expriment moins aisément vis-à-vis d'un interlocuteur extérieur.

Les jeunes ont donné plus de réponses que les vieux. Ces derniers restent plus "méfiants" vis-à-vis de l'extérieur. Se déplaçant moins en moyenne, ils ont aussi un horizon de vie plus restreint et ont sans doute moins de propositions à faire.

Enfin, les non-réponses, qui concernent 11 % des personnes interrogées (10 % des hommes et 15 % des femmes), ne sont pas négligeables. Il faut rapprocher cet état de choses de la méfiance qui s'est installée dans la population enquêtée, conséquence du profond traumatisme subi pendant la guerre civile de 1959-1965.

Quelle est la nature exacte des propositions faites? Nous transcrivons ici la totalité des opinions exprimées c'est la déontologie même de notre travail - sans pour autant que cela implique systématiquement approbation ou improbation de notre part : le lecteur se fera une opinion personnelle sur ce sujet. Il faut cependant soulever la question de savoir si les réponses n'ont pas pu être orientées par les enquêteurs, issus du même milieu, tous écoliers, puisque les interviews en langue medumba (bamiléké du Nsé) ont été retranscrites en français par leurs soins. On ne pourra jamais éliminer totalement un tel biais, mais un certain nombre de précautions ont été prises : traduction collective des questions lors de la formation des enquêteurs, contrôle des interviews sur le terrain par des contrôleurs, eux-mêmes bamiléké, contrôle des questionnaires a posteriori (qui a permis de vérifier la répartition des types de réponses selon l'enquêteur), suivi du travail sur le terrain même par les chercheurs à titre de superviseurs. Nous considérons le résultat comme satisfaisant.

En tout état de cause, les citations seront transcrites le plus possible sans correction, de manière à conserver à la traduction un peu de sa "saveur" originelle, largement teintée de "camerounismes," acquis essentiellement à l'école.

1/ LES EMPLOIS

Le souhait de pouvoir disposer d'un

emploi stable, d'un "travail" et de revenus réguliers est le plus fréquemment évoqué, par 54 % des chefs de ménage. Cette préoccupation touche à peine plus les hommes (56 %) que les femmes (51 %), mais surtout les hommes jeunes (60 % des hommes de moins de 50 ans).

On préconise le développement de toutes les activités économiques : secteur privé surtout (industries, artisanat, commerces), mais également secteur public et administratif. On cite les mines (vraisemblablement des carrières d'extraction), les ateliers de transformation, les chantiers et une usine à café (Balengou), les garages. Au niveau des commerces, on relève les "boutiques", les buvettes, les ventes à emporter ... La formation professionnelle sur les lieux de travail n'est pas oubliée et l'on évoque à plusieurs reprises des ateliers "d'apprentissage" ou de "formation."

Le manque d'emplois apparaît ainsi comme la cause première de l'exode rural dans l'Ouest du Cameroun, mais également d'emplois adaptés à la formation reçue ; le secteur public apparaît à cet égard moins apte à absorber sur place le type de main-d'oeuvre disponible (peu formée) que le secteur privé : "Nos enfants réussissent bien en classe, mais ne peuvent pas rester ici par manque de bureau" (F 44 ans, Batchingou).

"Les jeunes du village qui ont au moins le BEPC manquent de quoi faire avec ce diplôme. De ce fait, il faudra en conséquence instaurer des lieux de services (usines) au village" (H 43 ans, Bazou).

"Création des activités économiques au village. Ceci pour maintenir les jeunes sur place, car c'est surtout pour des fins monétaires qu'ils quittent le village" (H 73 ans, Bamena).

"Il faut les entreprises, car l'Etat engage le plus souvent les gros diplômés" (H 27 ans, Balengou).

A mi-chemin entre la recherche d'emplois et le développement général du village se situe le souhait de créations d'unités administratives, telles un district à Bamena par exemple. Ces unités pourront raccourcir les circuits administratifs toujours fastidieux:

"Il faut aussi devenir au moins un arrondissement dans lequel on peut trouver des officiers" (H 30 ans, Batchingou).

"Avoir des établissements publics dans le village" (F 32 ans, Balengou) Ces observations

montrent à l'évidence que certains aspects de la "modernisation" -ici la nécessité de remplir les formalités administratives- peuvent contribuer à un certain malaise rural.

Dans certains cas, la nécessité d'avoir des revenus réguliers s'exprime par l'usage que l'on a besoin de faire de ces revenus:

"Nous souffrons encore au sujet des enfants, parce que certains maîtres nous disent de changer chaque année les livres. De ce fait, nous ne savons pas comment faire dans cette situation. Lorsque le cas se pose, nous sommes obligé de laisser les jeunes aller en ville" (H 63 ans, Bazou).

On touche ici à l'aide financière, parfois nécessaire et aux différents problèmes posés par la scolarisation et les migrations scolaires, dont on voit ici une des origines à laquelle on ne pense pas toujours : d'une part, les besoins matériels sont plus facilement satisfaits en ville où certains membres de la famille peuvent y pourvoir grâce à leur revenu régulier ; d'autre part, en cas de problème insoluble sur place, on peut toujours envoyer son enfant chez des parents habitant en ville (nombreux dans une zone d'intense émigration), où l'on espère que le problème ne se posera plus.

2/ LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Deuxième en importance des actions proposées, la mise en place d'infrastructures scolaires est revendiquée par 30 % des chefs de ménage, sans qu'il y ait de différence importante selon le sexe et l'âge.

Ce chiffre peut paraître élevé dans une région où plus de 90% des enfants sont déjà scolarisés dans le primaire, ce qui montre bien qu'un certain nombre d'infrastructures existent déjà. Cependant, ces équipements sont souvent considérés comme surchargés et insuffisants et par ailleurs, ce sont surtout des équipements destinés à la scolarisation secondaire qui sont sollicités (collèges, lycées), la scolarisation secondaire étant bien moins importante (le taux de scolarisation-plus faible pour les filles que pour les garçons-était de 81 % à 14 ans et de 37 % à 17 ans dans la province de l'Ouest en 1976).

Outre un développement des infrastructures, on souhaite une "augmentation du corps enseignant" et la mise en place de cours du soir.

L'enseignement technique n'est cité que par 7 personnes et l'enseignement agricole par 10 autres, y compris la formation professionnelle telle que celle dispensée par le

service Civique national de Participation au Développement (SCNPD). On touche là au domaine du développement agricole. C'est donc essentiellement l'enseignement général qui continue à figurer comme la clé de la réussite sociale.

Une idée nouvelle : les écoles peuvent sans doute constituer un important facteur d'intégration dans une zone de forte émigration en permettant éventuellement la scolarisation au village des enfants des émigrés. Pourrait-il s'agir là d'un pas vers un "retour" au village?

"Créer des établissements (scolaires) dans les villages; ainsi, les enfants originaires de ces villages, nés à l'extérieur, pourraient venir fréquenter dans ces établissements" (F 40 ans, Balengou)."

"S'il y avait un collège ici, les enfants ne devraient pas émigrer" (F 55 ans, Bamena).

"Il faut créer des établissements secondaires : nous avons bien les terrains à confier au Gouvernement" (H 30 ans, Batchingou),

Dans le domaine de la scolarisation, il est utile de remarquer que l'école elle-même est certainement un des premiers facteurs d'exode rural. Cependant, le phénomène est largement irréversible à long terme. Ainsi, la demande de formation est si forte que l'absence d'école n'est nullement un facteur de stabilisation de la population en milieu rural, mais devient au contraire un facteur d'émigration par le biais des migrations scolaires. Les jeunes, obligés d'aller fréquenter l'école en ville, loin du village d'origine, ont d'autant plus tendance à s'en éloigner définitivement.

3/ LA REDUCTION DES IMPOTS

Un nombre important de personnes interrogées (18 %) considère que les impôts sont trop élevés par rapport aux revenus, surtout pour les jeunes. Elles souhaitent en conséquence une baisse de la pression fiscale, aussi bien au niveau de l'impôt par tête que de la patente. Ce problème préoccupe plus les hommes (21 %) que les femmes (12 %), moins souvent assujetties.

Les intervenants sont très volubiles à ce sujet:

"Les impôts sont trop élevés alors qu'il n'y a pas d'occupation rentable" (H 62 ans, Bazou).

"Diminuer les impôts des jeunes" (H 63 ans, Bazou).

"Diminuer les impôts pour qu'un jeune paie à peu près 1000F pour son impôt" (H 52 ans, Bazou)⁶

"Supprimer la patente pour les jeunes" (H 33 ans, Bazou).

"On demande aux petits jeunes de payer la patente avant d'extraire le sable, de faire de petits commerces; comment se fait-il qu'un commerçant de bric-à-brac doive payer la patente?" (H 64 ans; Bazou).

"L'impôt est plus cher au village qu'en ville" (H 32 ans, Balengou).

"Comment se fait-il qu'un enfant ayant un capital de 50 000 F paie une patente?" (H 32 ans, Balengou).

"Il faut abaisser le taux d'impôts pour les jeunes, car un enfant qui n'a pas un logement paie la même somme que celui qui a sa plantation" (H 58 ans, Bazou)

Il faut pas faire à ce que les enfants paient très vite les impôts lorsqu'ils sont encore jeunes sans emploi" (H 58 ans, Bazou).

"Il faut que l'Etat supprime le montant des impôts : ils partent en ville chercher du travail pour payer leurs impôts" (H 85 ans, Bazou)

L'impôt contribue donc à augmenter les difficultés de vie à la campagne et peut être la cause directe de l'émigration lorsqu'il s'agit de trouver l'argent pour le payer. Comme toujours en pareil cas, l'impôt devrait être rapproché systématiquement de l'utilisation faite de son produit, car on ne peut en discuter dans l'abstrait. Or, comme il arrive souvent, cette utilisation semble peu comprise et mal acceptée. Il n'y a sans doute là rien que de très compréhensible, dans la mesure où le budget public profite généralement plus au citoyen. On demande en conséquence la baisse des impôts, voire leur suppression dans certains cas, surtout pour les jeunes pour leur permettre de "démarrer dans la vie". On demande aussi que l'impôt soit modulé plus étroitement en fonction du revenu effectif. On remarquera le rôle important joué par la patente, auquel on pouvait s'attendre chez

une population réputée particulièrement entreprenante.⁷

Enfin, phénomène plus inattendu, l'impôt semble susciter certains problèmes psychosociaux et familiaux, dans la mesure où il est un des signes d'atteinte de la "maturité" chez l'assujetti:

"Je ne suis pas un homme pour connaître le problème des hommes, mais il me semble que le taux des impôts des jeunes est trop élevé, si bien qu'il ne respectent plus leur papa: puisqu'ils paient le même tarif d'impôts, le père ne dépasse plus le fils" (f 59 ans, Bazou).

"Ils ne peuvent pas supporter de payer le même taux d'impôts que leurs pères" (H 61 ans, Bazou).

4/ L'ACCES A LA TERRE

Les difficultés d'accès à la terre sont évoquées par 15 % des chefs de ménage (17 % des hommes et 10 % des femmes), surtout les jeunes. Cela n'a rien que de très normal dans une zone de forte pression démographique. Parfois, on constate un problème foncier réel, qui semble justiciable d'une véritable réforme foncière. En fait, la rareté des terres concerne ici essentiellement les terres fertiles.

Il s'agit de "donner des terrains aux jeunes pour leur plantation," de "distribuer des terres fertiles," de "permettre l'accès à une forêt," mais le problème le plus fréquemment évoqué est celui des terrains de construction:

"Donner aux jeunes les emplacements pour se construire" (F 61 ans, Bakong).

"Il faut que les notables donnent la possibilité aux jeunes de construire" (H 26 ans, Bakong).

"Il faut permettre aux jeunes qu'ils se construisent sans ambiguïté, car les terrains ici chez nous sont confisqués par les notables" (H 65 ans, Bazou).

"Eviter l'égoïsme des terres appartenant aux nobles. Chaque fois qu'un enfant cherche à créer sa plantation, même sur une savane, le propriétaire terrien intervient. D'où donner les terres aux jeunes pour les encourager" (H 60 ans, Bamena).

La cession de terres serait-elle parfois

⁶ 6 Francs CFA. 1 CFA = 0,02 FF
à DONGMO (Jean Louis), op cit.

liée aux bénéfices futurs que l'on peut en attendre? La remarque suivante semble le suggérer:

"Si les jeunes venaient au village et qu'on augmentait le prix du kilo (de café), les chefs allaient donner à chaque jeune une portion de terre" (H 60 ans, Bazou).

Le problème de l'accessibilité aux terres est souvent relié aux règles d'héritage. Comme cet aspect n'est pas mis en relief dans les résultats de notre enquête, il est bon d'en chercher les raisons et d'examiner quelque peu le système d'héritage en pays bamiléké.

Le père choisit de son vivant un héritier parmi ses enfants mâles pour défendre après lui les intérêts de sa famille. Ce choix est alors confié à des personnes influentes de son entourage et révélé après son décès. Cependant, la terre continue à appartenir à l'ensemble de ses descendants. Ceux-ci demanderont à l'héritier une parcelle pour construire leur maison. Le système d'héritage n'est donc pas directement un facteur d'exode rural. Il est clair cependant que dans un contexte de forte pression démographique sur les terres, celles-ci deviennent trop exiguës. Alors, les non-héritiers ont une probabilité d'émigrer plus importante que les héritiers.

Par ailleurs, il peut arriver que les chefs s'approprient les terres vacantes ou que des citadins fortunés aient acquis de vastes terrains. Dans ce cas, les jeunes ont beaucoup de difficultés pour s'installer.

7 DONGMO (Jean-Louis), op. cit.

5/ LE DEVELOPPEMENT DES LOISIRS

Le développement des loisirs est souhaité par 11 % des personnes interrogées, plutôt par les hommes, mais surtout par les jeunes (16 % des moins de 50 ans contre 7 % au delà de cet âge). Ceux-ci sont évidemment plus ouverts sur l'extérieur et souffrent plus de la monotonie de la vie rurale.

Tableau 3 : Actions de développement agricole selon le sexe et l'âge des chefs de ménage.

ACTION	M		F		TOTAL
	-50	50 & +	-50	50 & +	
Amélioration des services	1	-	-	-	1
Diffusion des engrais	2	4	1	1	8
Equipements agricoles	1	-	-	1	2
Plantations	6	10	1	4	21
TOTAL	10	14	2	6	32

On réclame toutes sortes d'animations: des "lieux de distraction," des salles de cinéma, des centres culturels, des bars, des "boîtes de nuit," "l'animation" du village ... La demande existe également à l'égard du sport (9 répondants sur 38), que ce soit pour les infrastructures ou les animations : "construire un stade," aménager un "terrain de basket-ball," mettre sur pied un championnat, "créer une équipe de football", "développer le sport" :

"Des lieux de distractions diverses pour quand ces jeunes rentreront des champs, ils iront se distraire en ces lieux" (F 52 ans, Balengou).

"Il faut organiser des championnats inter-villages, car les sport peut monopoliser les jeunes" (H 26 ans, Bakong).

Il faut préciser que les efforts faits au niveau national dans le domaine du sport et singulièrement du football, renforcent la prééminence du milieu urbain sur le plan des infrastructures, alors que l'information sportive couvre tout le pays et intéresse de plus en plus la population des villages les plus reculés.

Chacune des autres actions préconisées recueille moins de 10 % d'avis.

6/ LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Les actions de développement agricole ne sont suggérées que par 32 personnes (9 % de l'échantillon). Cela est assez paradoxal concernant un domaine aussi important dans la vie économique de la région et qui occupe, à plein temps ou en partie, la quasi-totalité de la population. Peut-être, devant la relative perfection atteinte ici dans les techniques intensives de production agricole, n'attend-on plus rien de l'extérieur dans ce domaine?

A ces mesures techniques, il convient sans doute d'ajouter, concernant le développement agricole, les actions de formation professionnelle et les demandes de crédit agricole, traitées par ailleurs.

Le développement des "plantations", privées ou publiques -c'est-à-dire des cultures commerciales (café, banane sont nommément cités...)- est la mesure la plus fréquemment proposée. Il s'agit d'une action bien connue puisque déjà largement répandue. C'est sans doute la raison pour laquelle beaucoup y ont pensé, mais c'est aussi pour cela que l'on est en droit de s'interroger sur son efficacité en matière de rétention de la population. Néanmoins, les cultures commerciales apportent des revenus monétaires dans des zones qui, sans elles, en seraient dépourvues. Ce secteur pourrait prendre un nouvel essor avec la culture maraîchère destinée à la consommation urbaine, dont la commercialisation est facilitée par l'amélioration des axes routiers en direction de Yaoundé et de Douala.

Un des intervenants fait référence aux "opérations Sahel-Vert" (sic) mises en place dans l'Extrême-Nord. Le climat n'est sans doute pas le même ici, mais l'idée est là de plantations faisant appel à une forte main-d'oeuvre.

Les apports d'engrais sont ici rendus d'autant plus nécessaires que la proportion de sols peu fertiles est importante. On souhaite parfois à cet égard un abaissement du prix des engrais (ce qui implique autrement dit qu'ils soient subventionnés), ou encore des prêts pour l'achat des engrais, ce qui rejoint le crédit agricole.

L'octroi d'équipements agricoles est particulièrement sollicité en faveur des jeunes agriculteurs, qui ont besoin de s'installer à leur compte.

Enfin, un intervenant souhaite une "amélioration" du fonctionnement des services officiels de l'agriculture dans une déclaration d'où transparaît le peu de considération accordé au métier de la terre :

"Améliorer les services de l'agriculture pour ceux qui ne veulent pas apprendre un métier meilleur" (H 48 ans, Bamena).

"Lancer les opérations Sahel-Vert pour permettre aux jeunes de créer les plantations" (H 30 ans, Balengou).

7/ LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

28 personnes pensent qu'une campagne de sensibilisation des jeunes, adroitement orchestrée, peut freiner leur départ vers la ville. La sensibilisation comprend également une information sur toutes les possibilités offertes au jeune. Certains pensent que le gouvernement doit lui-même être sensibilisé, ainsi que les parents et les notables. Mais il s'agit surtout "d'encadrer" les jeunes, de les "conseiller," de mettre l'accent sur l'importance de l'agriculture et de donner le goût du travail de la terre aux jeunes :

"C'est à travers les écrits que les autorités peuvent inciter les jeunes à rester en plus grand nombre" (F 39 ans, Balengou).

"Il faut également sensibiliser les enfants sur les avantages mis à leur disposition par l'administration" (H 44 ans, Bazou).

"Beaucoup de jeunes quittent le village à cause de leur paresse" (H 62 ans, Batchingou).

"Il faut qu'eux-mêmes prennent la conscience de rester ici au village" (H 42 ans, Balengou).

"Faire des parents les responsables typiques de l'encadrement de leurs enfants" (H 60 ans, Bamena).

Une des interventions montre bien que l'émigration rurale est souvent provoquée par le décalage entre les aspirations et les besoins nouveaux qui se sont fait jour au village suite à son ouverture sur l'extérieur, besoins qui ne peuvent plus être satisfaits avec les moyens disponibles sur place :

"Amener les jeunes à vivre selon leurs moyens" (H 60 ans, Bamena).

8/ LES MESURES FINANCIERES

Des mesures financières sont demandées par 26 personnes. Il s'agit aussi bien d'une aide financière directe que des facilités pour obtenir des crédits agricoles par l'intermédiaire du Fonds National de Développement Rural (FONADER) ou des subventions pour le commerce.

Un secteur important des mesures financières concerne l'aménagement des circuits de commercialisation des produits agricoles et l'on souhaite la création de "caisses de stabilisation" dans les domaines où elles n'existent pas et "l'augmentation des

revenus agricoles." Enfin, on demande l'extension du contrôle des prix au village:

"Il faudra que le Gouvernement accorde le crédit aux volontaires sans tenir compte de leur profession" (H 40 ans, Bamena).

"Octroi de crédits individuels aux meilleurs producteurs économiques (agriculture, élevage)" (H 41 ans, Batchingou).

"Augmenter le prix du café, puisque les planteurs souffrent beaucoup" (H 60 ans, Bazou).

"Réduire les prix, car le niveau de vie au village est plus cher qu'en ville" (F 82 ans, Bamena).

Cette dernière observation, allant à l'encontre des idées reçues, est d'un grand intérêt : si les vivres sont évidemment moins chers au village, le changement dans les habitudes de consommation - faisant appel à de nombreux produits extérieurs, notamment manufacturés - font que le coût réel de la vie y devient prohibitif.

9/ LA FIN DE "L'OPPRESSION"

La vie au village est souvent ressentie comme "oppressive" par les jeunes. 26 personnes s'expriment à ce sujet. Cette "oppression" a diverses facettes : conflits de générations entre jeunes et vieux, oppression de la part des notables, jalousie de la part des voisins, sorcellerie, insécurité, manque de libertés publiques au village.

Les conflits de générations sont les plus fréquemment évoqués :

"Diminuer les conflits de générations" (F 45 ans, Bamena).

"Les amener à comprendre leurs parents" (H 53 ans, Bazou).

"Favoriser les liaisons entre jeunes et vieux" (H 24 ans, Bamena).

"Conseiller les calomnieurs (vieux) d'être en accord avec les jeunes" (H 57 ans, Bazou).

"Bannir les calomnies" (H 43 ans, Bazou).

Beaucoup se plaignent du comportement des notables traditionnels ou des "autorités" en général, avec une franchise parfois surprenante. C'est ainsi que l'on demande que les autorités soient "moins

sévères à l'égard des jeunes," que l'on cesse de "menacer les habitants," de les "ennuyer" ou qu'il y ait "moins de pressions." Certains traits de la société traditionnelle, que l'on pourrait rapprocher de certains comportements féodaux, sont ainsi de moins en moins acceptés :

"Sensibiliser les notables qui sont contre l'épanouissement des jeunes" (F 45 ans).

"Incompétence du chef de quartier" (F 40 ans).

La jalousie, avec son corollaire la sorcellerie, est fustigée :

"Il faut aussi éliminer les mauvaises gens qui tuent les jeunes par la jalousie" (H 77 ans, Balengou).

"Éliminer certaines moeurs de la tradition" (H 35 ans, Batchingou).

L'insécurité préoccupe de nombreux habitants. Même si l'insécurité est nettement inférieure au village à ce qu'elle peut être en ville (ce qu'au demeurant les villageois ne savent pas toujours), elle est très mal ressentie:

"Chercher un moyen à limiter le vol, car cela pousse aussi les enfants à aller en ville" (F 71 ans, Balengou).

"Création d'une gendarmerie pour maintenir l'ordre et abolir la délinquance juvénile" (H 19 ans, Bamena).

"Assurer la sécurité des jeunes" (F 45 ans, Bamena).

La synthèse de ses réflexions est magistralement tirée par cet habitant de Balengou en termes de liberté, à laquelle finalement la quasi-totalité de la population aspire:

"Laisser la liberté de se débrouiller au village comme en ville" (H 32 ans, Balengou).

10/ L'AMÉLIORATION" DU VILLAGE

26 intervenants également s'expriment en termes très généraux pour demander le "développement" du village, sa "modernisation" ou son "amélioration." Il est plus précisément question d'apporter au village les différentes commodités que l'on ne trouve actuellement qu'en ville et qui sont à

l'origine des départs des jeunes. Cela rejoint sans doute le slogan officiel de "redynamisation des communautés villageoises" et rencontre un écho singulier dans l'Ouest du Cameroun, où l'on a déjà relevé une certaine "urbanisation des campagnes," que l'on a désigné ailleurs par le néologisme de "rurbanisation" :

"Le village est pauvre en tout" (H 55 ans, Batchingou).

"Redynamisation de la communauté rurale" (H 32 ans, Balengou).

"Transformer le village de fond en comble" (H 52 ans, Bakong).

"Faire de façon qu'un village soit à l'image d'une ville" (F 40 ans, Balengou).

"Urbaniser les zones rurales" (H 37 ans, Bamena).

"Urbanisation de notre ressort" (H 57 ans, Bazou).

"En leur apportant ici ce qu'ils vont chercher dehors" (F 58 ans, Bamena).

"Il faut que notre village devienne aussi une grande ville. ayant tout ceci, les enfants vont rester sur place" (H 60 ans, Batchingou).

S'agit-il ici d'une boutade ? Nous pencherons plutôt pour une réflexion en profondeur, qui pourrait inspirer toute politique de développement...

11/ LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

24 chefs de ménage souhaitent le développement des infrastructures sanitaires. Il s'agit des équipements de tout niveau : dispensaire, hôpital, mais aussi pharmacie.

Ces diverses infrastructures sont déjà utilisées dans la région ; on souhaite en conséquence l'amélioration de leur fonctionnement, ainsi que leur rapprochement géographique, c'est-à-dire leur multiplication :

"Etant malade, j'aimerais qu'on crée l'hôpital ici" (H 41 ans, Batchingou).

12/ LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

L'amélioration des infrastructures de transport est sollicitée par 19 personnes. Cela concerne aussi bien la construction et l'entretien des routes, que la disponibilité de véhicules de transport.

La route sert à la fois à évacuer les produits agricoles en direction des marchés urbains, à accéder aux champs et à permettre la mise en culture de nouvelles terres réputées fertiles dans des zones enclavées ou éloignées ; l'accès à des carrières de sable est aussi signalé :

"Moyens de communication pour l'évacuation des produits agricoles" (H 26 ans, Bakong).

Dans un cas, c'est l'enquêteur qui a jugé personnellement utile de faire une observation dans ce sens :

"Je constate que ces gens n'écoulent pas toute leur production au marché ; le moyen de transport leur manque. On ne peut pas effectuer 25 km avec les choses sur la tête" (Concerne un H de 32 ans, Bazou).

13/ LES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

Dans une région à la pluviométrie satisfaisante, le souhait d'aménagements hydrauliques, par 10 personnes, concerne l'adduction d'eau potable. La prise en compte des problèmes sanitaires renforcerait sans doute quelque peu ce besoin, malgré la multiplicité des sources d'eau potable dans la région :

"Avoir des fontaines dans le village" (H 24 ans, Balengou).

14/ LE SOUTIEN AU MARIAGE

Les problèmes liés au mariage ont souvent un rôle dans l'émigration des jeunes. Ils sont posés par 10 répondants.

Les jeunes, aussi bien les garçons que les filles, semblent avoir beaucoup de difficultés pour se marier au village. En ce qui concerne les garçons, ceux-ci sont souvent déjà engagés plus ou moins en ville, par exemple pour leurs études, et ne désirent plus vivre au village ; souvent aussi, ils sont obligés de chercher un emploi urbain pour payer la dot. En ce qui concerne les filles, leur désir de quitter la terre n'est pas moins grand ; de plus, si on parvient à trouver pour sa fille un garçon ayant déjà un emploi en ville, on pourra

demander une dot plus élevée et l'avenir de la jeune fille paraît mieux assuré.

Les interventions dans ce cadre ne sont cependant pas très concrètes :

"Il faut que les jeunes gnes et jeunes filles se marient toujours au village" (F 55 ans, Balengou).

"Changer d'abord la mentalité de certains qui croient leur perte en mariant leurs enfants au sein du village" (F 70 ans, Bamena).

"Sensibiliser les jeunes à se marier en passant par les beaux-parents et non pas que le jeune va plutôt d'abord s'arranger avec les filles avant les grands" (H 60 ans, Bamena).

La liberté sexuelle est évidemment bien supérieure en ville qu'au village, dont les mœurs sont mêmes réputées très strictes à l'Ouest du pays. Cela peut décevoir ceux qui ont voyagé, tel cet habitant de Balengou, qui fait une proposition inattendue, dont nous lui laissons, bien sûr, la responsabilité entière :

"Encourager la prostitution au village" (H 52 ans, Balengou)

Une interlocutrice fait preuve d'un singulier optimisme concernant la rétention des jeunes ou leur retour au village. Mais peut-être est-elle un peu présomptueuse ?

"L'amour les fera venir, car nous les ferons changer de mentalité!" (F 40 ans, Bazou).

Il est vrai que dans ces conditions, on ne peut préjuger de rien!

15/ L'ELECTRIFICATION

L'électrification est évoquée par 8 personnes, que ce soit "l'électrification des campagnes", "l'éclairage du village" ou encore "l'éclairage des routes."

Il faut signaler que ce processus est déjà largement engagé dans la région, notamment dans les "regroupements" et par le biais d'actions communautaires.

16/ LES MESURES AUTORITAIRES

Certains pensent que le problème de l'émigration des jeunes peut être résolu en partie par des mesures autoritaires destinées

à contrôler les déplacements. 7 intervenants s'expriment en ce sens.

Il s'agit de "menacer" les jeunes, de "les chasser de la ville," "d'interdire les déplacements sans fondement". Et l'on évoque, à ce sujet, la mise en place d'un système de laisser-passer, procédure qui avait d'ailleurs été instauré dans la région au moment de la guerre civile et était resté en vigueur jusqu'au milieu des années soixante-dix.

Une des propositions va jusqu'à suggérer un véritable système de déportation:

"Les autorités peuvent arrêter les jeunes qui ne font rien en ville, les situer dans une zone fertile et les obliger à y travailler la terre" (H 67 ans, Balengou).

Inutile de préciser que nous ne suivrons pas cet intervenant sur ses positions, aussi éloignées des droits élémentaires de la personne et d'une efficacité aussi réduite à long terme.

17/ LA CREATION D'UN MARCHÉ

La création d'un marché n'est évoquée que par 5 personnes. On ne demande que la "construction de grands marchés pour le commerce" en termes généraux, sans préciser si le besoin le plus urgent est d'écouler sa production et de vendre sa marchandise ou bien de s'approvisionner soi-même en produits extérieurs.

18/ LA CREATION D'ASSOCIATIONS

Seuls 3 chefs de ménage réclament la création d'associations : une "entente", une "société de développement rural", des "coopératives de travail". Le peu d'écho de ce type de proposition vient peut-être du fait que ce type d'association est déjà très répandu dans la région et a d'ailleurs prouvé son efficacité pour mener à bien de petits projets de développement.

19/ DIVERS

Trois propositions diverses ont été formulées individuellement. Une femme âgée aimerait bien que sa nourriture soit "améliorée".

Un homme fait remarquer que l'on pourrait déjà affecter sur place les agents de l'Etat qui possèdent une maison au village.

Cette procédure irait évidemment à l'encontre de la mobilité qui est préconisée dans la fonction publique et aurait, de toutes façons, un effet très marginal :

"Affection sur place des gens qui ont construit ; exemple : l'instituteur " (H 65 ans, Batchingou).

Enfin, une femme fait allusion au fait que les déplacements des enfants en ville pendant les vacances ouvrent la porte à une future émigration et suggère, en conséquence, de limiter ces déplacements, proposition évidemment quelque peu négative :

"Ne pas souvent les envoyer en congé" (F 90 ans, Balengou).

20/ CEUX QUI NE VEULENT RIEN DIRE

Nous entendons par "ceux qui ne veulent rien dire," les personnes (au nombre de 2) qui, par principe, pensent qu'il ne faut faire aucune proposition, que le Gouvernement ne doit prendre aucune mesure particulière pour freiner l'émigration, mesure susceptible, en plus, de nuire à la liberté des jeunes. Il s'agit donc d'une prise de position bien particulière :

"Les jeunes peuvent faire ce qu'ils veulent" (H 62 ans, Bazou).

21/ CEUX QUI NE SAVENT PAS

Les 39 personnes qui sont comptées ici se répartissent en quatre catégories bien distinctes.

La première catégorie concerne les "non-réponses" inhérentes à toute enquête : absence de réponse, personne malade ou trop âgée, ménage absent durant la période de l'enquête ...

La deuxième catégorie est constituée des personnes qui sont tout disposées à répondre, mais qui pensent sincèrement que l'on ne peut rien faire, que le phénomène d'exode rural est totalement incontrôlable et irréversible et qu'il est donc inutile de faire des propositions :

"Je ne sais pas, car les enfants ont déjà trop envahi l'extérieur et doivent toujours le faire" (H 60 ans, Bamena).

La troisième catégorie comprend les

personnes qui avouent sincèrement leur ignorance et leur manque d'idées en la matière, notamment parce qu'il s'agit d'un "phénomène complexe", dont "les causes sont multiples":

"Je n'ai pas d'enfant à l'extérieur et je ne peux pas répondre à la question" (H 61 ans, Balengou).

"Je ne sais pas ce qu'il faut faire, il n'a qu'à faire ce qu'il veut" (F 52 ans, Bamena).

A l'intérieur de cette même catégorie, un habitant de Bazou conteste en quelque sorte la méthodologie adoptée pour cette enquête, en suggérant que l'on s'adresse directement aux migrants :

"Il faut les appeler et demander clairement leurs conditions pour rester au village" (H 72 ans, Bazou).

La quatrième catégorie, enfin, de loin la plus importante, concerne ceux qui ont visiblement refusé de répondre par peur de déplaire aux autorités et dont la réponse s'apparente le plus souvent à la "langue de bois":

"C'est une personne comme le préfet ou le sous-préfet qui sauront comment faire ; c'est à eux de guider nos enfants" (H 40 ans, Balengou).

"A eux de savoir comment faire" (F 74 ans, Bazou).

"Tout dépend des autorités" (F74 ans, Bazou).

Parfois, devant le mutisme de la personne interrogée, l'enquêteur est obligé de justifier l'absence de réponse véritable:

"Le chef de ménage ne veut pas répondre sérieusement aux questions qu'on lui pose" (concerne un H de 23 ans, Bazou).

"Les renseignements sont venus des voisins; l'intéressé se refusait à toute déclaration" (Concerne un H de 23 ans, Bazou).

"On note une crainte de la part de ce chef de ménage, qui a peur d'agacer les autorités. Elle veut par là préserver sa sécurité, d'après ses mots" (Concerne une F de 50 ans, Bamena).

"La maman a 83 ans, est handicapée et ne

voulant digérer aucun ennui pour sa santé, n'a pas voulu répondre aux questions" (Concerne une F de 83 ans, Bazou).

Finalement, les réflexions suivantes de deux intervenants méritent de clore ce panorama :

"Nous sommes en conclusion derrière toutes les réformes que les autorités doivent entreprendre pour enrayer ce fléau" (H 42 ans, Balengou).

"La grand-mère a imploré cette initiative de l'Etat et a souhaité qu'elle ne se limite pas au niveau de l'écrit, mais de la réalisation" (Concerne une F de 58 ans, Batchingou).

CONCLUSION

Une question préalable se pose à la lecture de ces revendications : la mise en oeuvre d'une politique de développement dans l'Ouest du Cameroun ne saurait bien évidemment passer outre ces avis, mais dans quelle mesure cette politique retiendrait-elle effectivement la population sur place ? En d'autres termes, si la plupart de ces mesures étaient appliquées, l'exode rural serait-il endigué ?

Les relations causales sont fort difficiles à établir dans ce domaine. La complexité des relations sociales fait qu'il sera toujours illusoire de mettre en rapport dans un quelconque modèle mathématique le montant d'un investissement dans un secteur donné et la rétention de population résultante.

Il se peut que telle ou telle mesure augmente au contraire l'émigration de manière ponctuelle, mais il nous semble que, fondamentalement, développement et rétention de la population ne sauraient aller que de pair, à condition bien-sûr de s'entendre sur la définition du développement et de lui donner son sens le plus global incluant le bien-être personnel. Ainsi, si l'on trouvait au village l'essentiel de ce que l'on va chercher en ville, comme l'ont si bien souligné nos interlocuteurs, les déplacements à destination de la ville pourraient être au moins ralentis.

Concernant la nature des mesures souhaitées, l'analyse des résultats de la zone ouest n'apporte pas de bouleversement fondamental par rapport à ce que l'on pouvait en attendre. En particulier, avec la priorité écrasante donnée à l'emploi, nos résultats ne contredisent pas le schéma désormais classique de M.P. Todaro, où le migrant cherche à maximiser son gain en prenant en

compte la probabilité de trouver un emploi en ville. Cependant, il n'en est pas moins clair que ce schéma ne couvre qu'une partie du problème, comme le montre la grande diversité des opinions recueillies. De plus, s'il s'applique assez bien à une zone ouverte sur l'extérieur et bien intégrée à l'économie de marché, il ne saurait être transposé universellement sans précaution. Toujours est-il que le problème de l'emploi en milieu rural est clairement posé et ... non résolu. sa solution exige à la fois des moyens et un effort d'imagination, allant au delà de l'emploi agricole avec le développement des emplois de type secondaire même en milieu rural.

Enfin, une enquête de ce type autorise, notamment par le biais des "questions ouvertes", une confrontation avec la vie même des populations. cela permet de cerner les différentes facettes d'un problème et de découvrir des raisonnements constructifs auxquels on n'aurait pu penser.

Reste le coût de ces mesures : celui-ci ne saurait être qu'élevé, il ne faut pas s'en cacher. Mais il faut surtout mettre ce coût en regard de celui engendré par l'exode rural lui-même : diminution de l'autosuffisance alimentaire, augmentation du déficit extérieur, investissements nécessaires en ville pour accueillir les migrants, nuisances de la surpopulation urbaine, répression de la délinquance... Sans compter les risques d'augmentation des tensions sociales et de l'instabilité politique. Voilà qui est de nature à nuancer singulièrement les conclusions que l'on peut tirer au sujet des coûts et qui légitimise d'autant plus la mise en oeuvre d'une politique spécifique.

8 TODARO (Michael P.) - 1969 - A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries. *American Economic Review* (Menasha, WI.), vol. LIX, n° 1, pp. 138-148.

TODARO (Michael P.) - 1973 - l'exode rural en Afrique et ses rapports avec l'emploi et les revenus. In.

9 BUBRY (Patrick) - 1988, op. cit.

4

5/2

REVUE DE GEOGRAPHIE DU CAMEROUN

CAMEROON GEOGRAPHICAL REVIEW

B.P. 755 YAOUNDE CAMEROUN

Volume IX, n° 1 et 2, 1990

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 34961 ex 1

Cpte : B

11

SOMMAIRE

Patrick GUBRY : Retention de la population et développement en milieu rural: Les paysans Bamiléké de l'Ouest du Cameroun. PP. 1 à 15.

Dieudonné MOUAFO : L'héveaculture au Cameroun. PP. 16 à 30.

KENGNE FODOUOP : Le lavage de voitures à yaoundé: genèse et rôle d'un petit métier en milieu urbain africain. PP. 31 à 47.

NGWA NEBASINA : Village Food co-opératives as institutions of rural uplift. PP. 48 à 59.

E. THIYS : Quelques observations sur l'abattage de petits ruminants dans le cadre de la Fête du Mouton ou Tabaski à Maroua (Cameroun). PP. 60 à 67.

Aurore Sara MBOCK MINLEND : L'équipement hydroélectrique du Cameroun. PP 68 à 80.

Jean YOUANA : Santchou : problématique de la dynamique d'une "ville" de paysans assistés. PP. 81 à 101.

Prof. Dr. Kurt HASSERT : Etudes de lacs au Nord-Cameroun (actuelle province du Nord-Ouest). Traduit par Olivier Leenhardt. PP. 102 à 110.

Prix de l'abonnement annuel / Price of annual subscription : 4000FCFA (port en sus ; pour l'étranger port uniquement par voie aérienne)

Copyright reserved << Revue de Géographie du Cameroun >>

Tous droits de traduction , de reproduction par tous procédés, de diffusion et de cession réservés pour tous pays.

PA 15/4

P58